



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 15 décembre à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

Nombre de conseillers :

En exercice.....15

Présents.....14

Votants.....15

Procurations.....2

Date de la convocation : 11 12 2023

PRÉSENTS : Mesdames COBO Rolande, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, QUATREFAGES Damien, REFREGÈRES Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude, VIDAL Didier, VIDAL Nadine

PROCURATIONS : Monsieur ASSIÉ Allan a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude, Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien, Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Monsieur VIDAL Didier

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur QUATREFAGES Damien a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SECRETARE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUTRAUD Delphine, secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 1**

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal désigne M. Damien QUATREFAGES pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 2**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 24 novembre 2023.

Délibération approuvée à 15 voix pour

Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 3**

**ADOPTION DE LA DÉCISION DU CONSEIL D'EXPLOITATION
AUTORISANT LA VENTE DU DOMAINE DES FADARELLES**

Le conseil municipal adopte la décision du conseil d'exploitation et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de la cession du Domaine des Fadarelles, située au Viala.

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 4**

**ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON
POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC**

Suite à la création d'un service de remplacement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'affectation avec le Centre de Gestion, ce qui nous permettrait de pallier aux absences momentanées des agents

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 5**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU
AVANCE NON-BUDGETAIRE**

Le conseil municipal accorde une avance de trésorerie de la commune de 100 000 € qui sera remboursée au plus tard le 15 juin 2024. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents et autorise également le Comptable public à procéder à la constatation de cette avance.

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 6**

**BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE
DÉCISION MODIFICATIVE N° 12**

Au vu d'écritures non prévues au budget primitif, le conseil municipal autorise la décision modificative suivante du budget annexe de la station-service pour l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FNCTIONNEMENT				
D 60221 : Combustibles		30 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		30 000.00 €		
R 701 : Vente produits finis et interméd				30 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar				30 000.00 €
Total		30 000.00 €		30 000.00 €
Total Général		30 000.00 €		30 000.00 €

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 7**

**BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
DÉCISION MODIFICATIVE N° 2**

Au vu d'écritures non prévues au budget primitif, le conseil municipal autorise la décision modificative suivante du budget annexe de la microcentrale pour l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6063 : fournitures d'entretien		1 500.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 500.00 €		
D 6215 : Personnel affecté par la colle.	1 500.00 €			
TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés	1 500.00 €			
Total	1 500.00 €	1 500.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 8**

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE
2022**

Le conseil municipal adopte le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable qui sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr, et précise que les indicateurs de performance seront renseignés et publiés sur le SISPEA (système d'information des services publics d'eau et d'assainissement).

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

**SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 9**

RÉCLAMATION EAU / ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte qu'une nouvelle facture soit émise en application de la loi WARSMANN à Monsieur SANCHE Maurice qui a fait état d'une consommation anormale après constatation d'une fuite.

Délibération approuvée à 13 voix pour et 1 abstention
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 10
RÉCLAMATION EAU / ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte qu'une nouvelle facture soit émise en application de la loi WARSMANN (en ne tenant pas compte de la moyenne des 3 dernières années (n'ayant pas d'antériorité sur cette consommation, remise en service du compteur et de l'abonnement en juillet 2023) à Monsieur COURNET Yvan qui a fait état d'une consommation anormale après constatation d'une fuite sur le tuyau de canalisation (rupture)

Délibération approuvée à 13 voix pour et 1 abstention
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

SÉANCE N° 11
DÉLIBÉRATION N° 11
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
RÉGULARISATION

Le Conseil Municipal autorise l'EURL Hôtel du Midi Papillon à occuper le domaine public communal sur une surface de 45 m² pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2023 et fixe le montant de la redevance annuelle à 1 647 €.

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Madame DELEU Françoise quitte la séance à 20h40 par obligation)

QUESTIONS DIVERSES

-Rappels de dates :

- Noël des enfants : Dimanche 17 décembre à 14h30 (demande de volontaires)
- Noël des aînés : Samedi 23 décembre à 14h30 (demande de volontaires)
- Prochain conseil municipal : Vendredi 12 janvier à 20h30
- Vœux du Maire : Samedi 20 janvier 2024 à 18h
- Elections européennes : Dimanche 9 juin 2024
- Station-service : prorogation de la publication de l'accord cadre jusqu'au 8 janvier 2024 d'où la tenue de la CAO le 8 janvier 2024 à 11h (titulaires et suppléants)
- Hôtel St-Jeantais : Référé préventif fixé au 15 janvier 2024 à 9h
- Installation des « restos du Cœur » le vendredi 5 janvier 2024 à 11h30 sur Avenue Mouret

-Remerciements: Coffret cadeau offert par l'assistante de production à la suite du tournage du film « Miséricorde » sur St Jean et ses environs

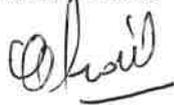
- Microcentrale : production d'octobre : 466.44 € - production de novembre 3 671.61 €

- Recherche d'un local pour la boucherie Meunier : études de plusieurs propositions dont Noria, Colonie la Prade (à suivre)

- Volonté des notaires de trouver un nouveau local pour leurs besoins (jeudi et samedi matin) en cours de discussion si possibilité dans les locaux annexes de la mairie

Fin de la séance : 22h05

Le Maire
Claude VIDAL



Le secrétaire de séance
Damien QUATREFAGES

